



MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR
MRC DE TÉMISCOUATA
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS DE MOTION

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET- RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-14 DÉCRÉTANT LES
TAUX DE TAXES 2023**

2022- 187

Cynthia Dumont, conseillère, donne avis de motion que lors d'une prochaine séance du conseil sera adopté le règlement numéro 2022-14 décrétant les taux de taxes 2023, ainsi que les modalités de paiement pour l'année 2023 et dépose le projet de règlement

Josée Dubé
Directrice générale, greffière- trésorière
20 décembre 2022